



## PROGRAMME DES FORMATIONS

### Novembre 2018

**B.N.C**

#### **COLLABORATEURS DE CABINET : DÉBUTANTS EN BNC**

**Programme :**

- Maîtriser les règles de base applicables aux BNC,
- Règles de détermination du BNC,
- Immobilisations,
- Dépenses forfaitaires et dépenses réelles,
- Contrôle des enregistrements,
- Cas pratiques.

**Intervenant :**

**Mme Agnès DESPREZ**, Expert-Comptable.

**Jeudi 08 Novembre  
09h-12h30**

**B.N.C**

#### **COLLABORATEURS DE CABINET : 20 POINTS CLÉS POUR MAÎTRISER LA FISCALITÉ DES BNC**

**Programme :**

- Préambule : rappel des règles : recettes/dépenses ou créances/dettes, tenue HT ou TTC,
- Le local professionnel – Le véhicule professionnel,
- Les plus-values – Le conjoint collaborateur,
- La CSG-CRDS – Les frais financiers,
- Spécificités des médicaux – Distinction immobilisations / petit outillage,
- Agencements / entretien – Redevances dans le cadre d'un contrat de collaboration,
- Cotisations facultatives / assurances – Frais de repas,
- Crédits d'impôts – Forfait blanchissage - Les dons,
- Problèmes spécifiques à l'exercice de la SCP, de la SCM.

**Intervenant :**

**Mme Agnès DESPREZ**, Expert-Comptable.

**Jeudi 15 Novembre  
09h-16h30**

**Lundi 19 Novembre  
09h-16h30**



## PROGRAMME DES FORMATIONS

Novembre 2018 (suite)

**B.N.C**

### **COLLABORATEURS DE CABINET : LA SOCIÉTÉ CIVILE DE MOYENS (SCM)**

**Programme :**

Passer de la comptabilité à la déclaration n°2036.

- Fonctionnement de la SCM,
- Régime fiscal de la SCM,
- Détermination des résultats, cas pratiques :
  - 1/ SCM comprenant exclusivement des membres BNC,
  - 2/ SCM comprenant exclusivement des membres BIC,
  - 3/ SCM comprenant des membres mixtes BNC et BIC.

**Intervenant :**

**Mme Agnès DESPREZ**, Expert-Comptable.

**Vendredi 23 Novembre  
09h-12h30**

**PATRIMOINE**

### **EXPERTS-COMPTABLES : VENTE À SOI-MÊME : COMMENT SOUTENIR LA CROISSANCE DE SON ENTREPRISE ?**

**Programme :**

Comment soutenir la croissance de son entreprise, tout en préservant sa situation patrimoniale ? C'est un problème auquel les entrepreneurs se heurtent. L'OBO est l'une des solutions qui peut répondre à ces deux questions.

L'OBO vient de l'acronyme anglo-saxon « Owner By Out », ou « vente à soi-même ». L'OBO est une opération de capital-transmission. Elle permet au dirigeant, principal actionnaire, de transmettre une partie du capital de son entreprise à une société holding, tout en restant actionnaire majoritaire de cette société holding. C'est un montage avec effet de levier financier.

Les taux d'emprunt étant historiquement bas, ce levier permet aux entrepreneurs de se racheter leur entreprise afin de dégager du cash tout en transmettant à leurs enfants au sein d'une nouvelle structure.

Cette opération peut également être réitérée pour les locaux professionnels.

**Intervenant :**

**Mme Sandra NAFIR**, Conseiller en Gestion de Patrimoine, Société EXPERT & FINANCE.

**Mercredi 07 Novembre  
09h-12h**

## Pour S'inscrire

Nous vous remercions de compléter le bulletin ci-après en cochant les dates qui vous intéressent et en précisant de manière **LISIBLE** les prénoms et noms des participants :

Nous vous rappelons que nos formations sont **gratuites**, c'est pourquoi, nous vous demandons de vous inscrire que si vous êtes **ABSOLUMENT** sûr de pouvoir participer à ces réunions et le cas échéant, de bien vouloir nous **prévenir en cas de désistement** afin de libérer votre place pour un autre participant.

Adresse de retour :

ARAPL Pays d'Aix & Vaucluse  
Tour Hémilythe  
150, Avenue Georges Pompidou  
CS 60726  
13617 AIX EN PROVENCE Cedex 1

T° : 04 42 91 50 60

Interlocutrice :

**Audrey LAURENT**  
Services Adhésions & Formations

Courriel : [audrey.laurent@araplav.org](mailto:audrey.laurent@araplav.org)



## Modalités D'inscription

### Inscriptions

Les inscriptions à nos réunions sont prises en compte chronologiquement par date d'arrivée.

Les inscriptions se font dans la limite des places disponibles.

### Annulations

Si vous ne pouvez pas participer à une réunion à laquelle vous êtes inscrit, nous vous remercions de bien vouloir nous en informer afin de libérer votre place pour un autre participant.

### Réunions Complètes

Si votre demande de participation à l'une de nos réunions ne peut être validée, nous vous inscrirons sur liste d'attente et nous ne manquerons pas de vous contacter en cas de désistement d'un autre participant ou en cas de dédoublement de session.

### Présence à nos réunions

Le jour de la réunion, il vous sera demandé de bien vouloir signer la feuille d'émargement attestant de votre présence. Nous vous adresserons ensuite votre Attestation de Présence.





N°Conseil :

Nom du Cabinet :

## B.N.C

Collaborateurs de cabinet :

### Débutants en B.N.C

Jeudi 08 Novembre  
de 09h à 12h30

Nombre - Noms, Prénoms des participants

Collaborateurs de cabinet :

### 20 Points Clés pour Maîtriser la Fiscalité des B.N.C

Jeudi 15 Novembre  
de 09h à 16h30

Nombre - Noms, Prénoms des participants

### 20 Points Clés pour Maîtriser la Fiscalité des B.N.C

Lundi 19 Novembre  
de 09h à 16h30

Nombre - Noms, Prénoms des participants

## B.N.C

Collaborateurs de cabinet :

### La Société Civile de Moyens (SCM)

Vendredi 23 Novembre  
de 09h à 12h30

Nombre - Noms, Prénoms des participants

## Patrimoine

Experts-Comptables :

### Vente à soi-même : Comment soutenir la croissance de son entreprise ?

Mercredi 07 Novembre  
de 09h à 12h

Nombre - Noms, Prénoms des participants

